



Contre la privatisation des concessions hydrauliques et les suppressions d'emplois !

Pour le monopole public de l'énergie ! Signez la pétition !

Le projet de loi sur la transition énergétique, voté en catimini, en juillet 2015, par l'Assemblée Nationale porte les orientations énergétiques en France pour plusieurs décennies. Au milieu de ce projet figure l'ouverture à la concurrence des concessions hydrauliques. Elle est l'une des conséquences de la privatisation d'EDF (Électricité de France), changement de statut d'EDF en société anonyme en 2004.

L'État français, actionnaire d'EDF (85 %), via l'union européenne du capital, s'appuie sur ce point pour faire pression afin de se conformer à la libéralisation du marché de l'énergie « au nom de la concurrence libre et non faussée ». Le gouvernement précédent prévoyait la mise en concurrence de 20% de notre puissance hydraulique, entre 2015 et 2025.

Ce projet prévoit également la création de Société d'Économie Mixte (SEM), qui régionaliserait la gestion des concessions hydrauliques, au profit des collectivités locales et d'investisseurs étrangers.

La mise en concurrence de la production hydraulique est lourde de conséquences pour le service public, les usagers et les salariés :

- **hausse des prix**
- **suppressions d'emplois programmées (annonce de 4000 suppressions d'emploi par EDF)**
- **dés-optimisation du réseau...**
- **baisse de sécurité pour nous tous**

Introduites par la Loi, les sociétés d'économie mixte sont des partenariats publics / privés dans lesquels la part publique descend généralement en dessous de la majorité laissant ainsi les « mains libres » au privé.

Les installations de production d'hydroélectricité ont été construites par l'argent public et par les factures des usagers.

Elles sont aujourd'hui complètement amorties. L'utilisateur n'a donc plus à supporter cette charge. L'électricité d'origine hydraulique est la moins chère à produire en France. C'est aussi la première des énergies renouvelables. Elle représente 12 % de la production nationale d'électricité (plus de 25 GW, deuxième en Europe derrière la Norvège). Il existe plus de 400 barrages en France, propriété de l'État,

donc des usagers, dont 85 % concédés à EDF. Aujourd'hui, 5600 hydrauliciens assurent la maintenance et l'exploitation. Elle est également une énergie qui participe fortement à l'équilibre du réseau grâce à sa réactivité (pointe de consommation, relevage du réseau suite à un incident, variation de puissance très rapide). Elle est donc indispensable à la maîtrise du coût de production de l'énergie électrique. En décidant de se séparer de cette énergie, l'État va contribuer à dés-optimiser le réseau, ce qui entraînera la multiplication des coupures et une augmentation du prix de l'électricité.

La « transition énergétique » en quelques chiffres :

Quelle farce après la COP21, l'état brade son hydraulique au risque de le voir se détériorer.

- **5 à 8 milliards d'euros par jour**, C'est ce que coûterait un black-out en France si on persiste à fermer des unités de production sans assurer l'équilibre du réseau électrique.
- **11 millions de Français sont en situation de précarité énergétique.** Ils consacrent plus de 10 % de leur revenu à leur facture d'énergie. 90 % sont issus du parc logement privé, 62 % sont propriétaires et 55 % ont plus de 60 ans. La déréglementation du secteur aggrave cette situation !
- **80 %** C'est l'augmentation du prix du gaz depuis 2005 et la privatisation de GDF. Et les actionnaires, ils se sont augmentés de combien ?
- **15 %** La Contribution au service public de l'électricité (CSPE) représente 15 % de votre facture annuelle moyenne TTC en sachant que presque les 2/3 servent à financer les énergies types renouvelables hors hydraulique. La transition énergétique a un prix. Qui paie à votre avis ? Les contribuables sur les aides publiques à l'investissement, les factures d'électricité sur la vente de l'énergie produite à un prix 3 fois plus élevé que le coût de production EDF.
- **20 %** C'est le taux de TVA appliqué sur la consommation d'énergie alors qu'il est normalement de 5,5 % pour les produits de première nécessité. Il

semble pourtant assez incontestable que se chauffer et s'éclairer est de première nécessité !

Les communistes soutiennent les actions des salariés d'EDF en lutte et ils appellent tous les travailleurs à la Résistance.

Communistes, nous affirmons que, plus que jamais, la montée des luttes et leurs convergences portent la rupture politique !

**Non à la privatisation des concessions hydrauliques !
Pour la renationalisation de l'énergie !
Pour le monopole public de l'énergie !**

Pétition : Pour la renationalisation de l'énergie

Les signataires de la pétition exigent :

- **Arrêt de la marchandisation de l'énergie !**
- **Arrêt de la privatisation de barrages ; prolongation des concessions historiques**
- **Baisse des tarifs, l'énergie n'est pas une marchandise c'est un besoin de la population,**
- **reconquête d'un grand service public de l'énergie avec la nationalisation (EDF -GDF -Suez France) sans contre partie financière et ré instauration d'un monopole public de l'énergie**
- **Développement du service public par des créations d'emplois statutaires et toutes mesures contre la dégradation des conditions de travail ;**
- **Arrêt de la casse du service public et du statut des IEG (industries électriques et gazières)**
- **Arrêt du processus européen de marchandisation et de privatisation et le rétablissement du statut public et du monopole public de l'énergie, des transports, de la sidérurgie, de l'industrie pharmaceutique, de la chimie, de l'aéronautique, de l'industrie automobile, des autoroutes...**
- **Non application des directives européennes**

Nom Prénom	Adresse	Mail / Courriel	Signature

Ensemble, faisons grandir l'exigence d'un vaste programme de nationalisations démocratiques !

Bulletin d'Adhésion au Parti Communiste Français

Pour lutter contre l'exploitation, pour rompre avec l'Union Européenne du capital, rejoignez les communistes de Saint- et adhérez au PCF

Nom et Prénom
Adresse
Messagerieà retourner à l'adresse ci-dessous

Section locale du PCF, BP 283, 38407 St-Martin-d'Hères Cedex, mèl : pcf.smh@wanadoo.fr	rue Gérard Philippe SMH	Tél. 04 76 01 81 38 site internet : pcf-smh.fr
---	-------------------------	---